

M. Ouimet, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1895, pour la production de copie des études et rapports d'ingénieur faits pendant les trois dernières années au sujet du havre et de la rivière, à Liverpool, Nouvelle-Ecosse, et des meilleurs moyens de les améliorer et de creuser le chenal ou entrée de la dite rivière, ainsi que copie des plans et estimations préparés à ce sujet, et de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement concernant le dit havre et la dite rivière et les dites études. *Document de la Session No 55.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1895, pour la production de copie de toute correspondance depuis le 1er janvier 1891, entre le gouvernement et aucune personne ou personnes, de toutes pétitions au ministre des travaux publics et de tous rapports d'ingénieurs concernant la jetée de Morden, N.-E. (*Document de la Session No 58.*)

Et aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence du 2^e avril 1895, pour la production de copies de toutes demandes formulées par ou au nom de M. Charlebois pour paiement ou renvoi à des arbitres de sa réclamation pour *extras* se rapportant à des travaux faits ou matériaux employés pour la construction du "Bloc Langevin." Aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et autres communications échangés entre le gouvernement ou aucun département, membre ou officier du gouvernement et M. Charlebois ou aucune personne en son nom, et de tous ordres du conseil, et de tous rapports et recommandations d'aucun membre ou officier du gouvernement au sujet des dites demande et réclamation. (*Document de la Session No 59.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 3 mai dernier, et portant,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité afin de considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement proposé à la dite motion,—que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—"les prévisions budgétaires pour l'exercice 1894-95 s'élèvent à la somme de \$38,517,152, indépendamment de toutes prévisions supplémentaires qui pourraient être présentées.

"Que la dite somme de \$38,517,152 excède de \$922,127 le montant dépensé en 1893-94.

"Que le déficit pour l'année 1893-94 s'élève à \$1,210,322.

"Que le déficit pour le présent exercice est évalué par le ministre des Finances à la somme de \$4,500,000.

"Qu'il ressort des déclarations faites en cette Chambre par des ministres de la Couronne que nos obligations actuelles pour subventions aux chemins de fer et pour travaux publics actuellement en voie d'exécution nécessiteront une nouvelle dépense de \$20,000,000 calculée comme suit :—

Subventions aux chemins de fer maintenant votées....	\$8,729,000
Canaux du Saint-Laurent	6,000,000
Canaux de la Vallée de la Trent.....	5,000,000
Chemin de fer Intercolonial et menus travaux,	1,000,000
	\$20,729,000

"Que l'intérêt sur cette somme, ainsi que la subvention à payer pour un service rapide sur l'Atlantique, tel que prévue par statut, augmenteront nos charges annuelles fixes déjà très lourdes d'une autre somme de \$1,400,000.

"Que vu que des sommes énormes sont actuellement payées par la population du Canada et ne rentrent pas dans le trésor, et que les charges du peuple sont de ce chef augmentées dans une large mesure et sans nécessité, et qu'il est de la plus grande importance pour le bien-être public, non seulement de diminuer les dépenses extravagantes actuelles, mais d'alléger ces fardeaux aussi largement et aussitôt que possible,—il est à propos qu'en prenant des mesures pour "établir l'équilibre entre